Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-115_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 15 décembre 2025

Rapporteur: Mme DANIEL

n°115-2025

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR L'ANNEE 2025

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1111-6, L.1611-4, L.2131-11 et L.2311-7,
Vu le décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
Vu la délibération n°113-2024 en date du 2 décembre 2024 portant attribution de subventions aux associations pour l'année 2025,
Considérant les demandes de subventions exceptionnelles,
Considérant la volonté de la commune de soutenir les associations et organismes du territoire en accordant une contribution à des projets particuliers, sous réserve de leur bon déroulement et sur présentation de justificatifs,
Considérant l'avis de la commission culture réunie le 13 novembre 2025,

Ayant entendu l'exposé de Madame Christine DANIEL, Adjointe au maire déléguée à l'enfance jeunesse et à la culture,
Après en avoir délibéré,

CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	23	Pouvoirs	10	Votants	33	Absent	0
Voix pour	33	Voix contre		Abstention			

APPROUVE le versement des subventions exceptionnelles suivantes sur présentation de justificatifs:

Association	**Subventions exceptionnelles 2025**		
	Objet de la demande	**Montant**	**Modalités de calcul**
FNACA	Remboursement des coûts des avis d'obsèques	1 044,36 €	
Union Nationale des Combattants	Banquet du 11 novembre	447,00 €	5 € par participant, 35 € par élus invités

PRECISE que les crédits sont prévus au budget principal Ville 2025, au compte 65748.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — La secrétaire de séance

Ronan KERDRAON — Laurence ANDRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-115_2025-DE